



MICROFICHE N°

06777

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

84

84,01-403
CUBA: 6777

REPUBLIQUE TUNISIENNE
-
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
-

Préparation du Vie Plan
-
Sous-Daité de l'Arboriculture
-
RAPPORT DU
Groupe de travail A RUMI
MOITS A MOUIN A PERS
et PERS
Décembre 1. C

84-10

84-10
84

84,01-403

C N D A 6777

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PREPARATION DE VLS PLAS
-
SOU-SOMITE DE L'AGRICULTURE
-

Groupe de travail Agrumes - Fruits à Noyaux
à Pépins et Divers

-
RAPPORT PRELIMINAIRE
-/-

Décembre 1980

S O M M A I R E

—5—

	Page
A/ INTRODUCTION	1
B/ OBJECTIFS DE LA QUINQUENNE	4
Agrumes	5
Amandiers	9
Abricotiers	14
Pêchers	19
Pruniers	24
Pistachiers	28
Pommiers-poiriers	33
Autres	39
C/ EVALUATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION	43
D/ MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	52

A/ INTRODUCTION

L'arboriculture fruitière (oliviers, vignes et palmiers dattiers exceptés) occupe actuellement une superficie de 290.000 ha environ contre 277.000 ha en 1976 soit un accroissement de 13.000 ha environ.

Les prévisions du Ve Plan portent sur une superficie à l'horizon 1981 de 288.000 ha environ. De ce fait, on peut conclure que les prévisions ont été atteintes et même elles seront dépassées si on ajoute les nouvelles plantations qui seront réalisées au titre de la campagne 1980/81.

La production enregistrée au titre de l'année 1980 a atteint un volume global de 338.000 tonnes soit au même niveau que les prévisions du Ve Plan pour la même année (338.000 tonnes).

Par ailleurs de l'analyse retrospective de la decennie (1970-79) du secteur de l'arboriculture fruitière (oliviers, vignes et palmiers dattiers exceptés) il ressort que ce secteur a connu un développement important tant au niveau de la superficie que de la production passant respectivement de 248.000 ha en 1970 à 290.000 ha en 1980 (soit un accroissement de 17 % environ) et de 189.000 tonnes en 1970 à 338.000 tonnes en 1980 (soit un accroissement de 79 % environ).

Malgré cette evolution un certain nombre de remarques doivent être faites :

- En ce qui concerne le secteur agrumicole, bien que la superficie a peu évolué, la production a connu un accroissement important grâce à l'entrée en pleine production des jeunes plantations réalisées durant les années 1960, à l'amélioration des techniques culturales par suite du renforcement de l'encadrement des agrumiculteurs et ce malgré le vieillissement de certains vergers et le déficit en eau qui a été relativement atténué par les conditions climatiques favorables durant la première partie de la decennie d'une part et par les apports complémentaires d'eau réalisés à partir de barrages d'autre part. Cependant ces apports d'eau restent insuffisants et doivent être accrus et leur utilisation rationalisée, de même il y a lieu de les compléter par un ensemble d'actions agronomiques indispensables pour atteindre les objectifs de production.

- En ce qui concerne l'amandier, aussi bien la superficie que la production ont connu toutes les deux un accroissement important, néanmoins les rendements restent faibles par suite du manque d'entretien notamment des jeunes plantations réalisées dans le Centre et le Sud.

.../...

- Pour l'abricotier, l'évolution de la superficie a été faible par suite des difficultés d'écoulement qu'ont connu les abricots de saison au milieu de la décennie, ce qui n'a pas encouragé les agriculteurs à entretenir leurs plantations et a amené certains à reconverter les vieilles plantations en d'autres espèces fruitières plus rémunératrices.

- Pour les autres espèces fruitières, la conjoncture de commercialisation sur le marché local a été le principal stimulant de l'agriculteur pour le choix de l'espèce à planter et souvent sans tenir compte de la vocation naturelle de la région.

En définitive, si le secteur arboricole a connu dans son ensemble une certaine évolution, on ne peut pas dire que la productivité et la qualité soient encore suffisantes et ce pour plusieurs raisons d'ordre économique, technique et social.

SUR LE PLAN ECONOMIQUE :

- Orientation et planification : L'absence d'un recensement des plantations arboricoles a fait que les objectifs retenus par les différents plans de développement ont été arrêtés à partir de données qui ne reflètent pas souvent la situation réelle du secteur ce qui permet pas d'avoir une vision exacte des problèmes et de leur évolution.
- Crédits : Les crédits alloués pour le secteur arboricole restent handicapés par un certain nombre de contraintes principalement :
 - le non accès aux crédits d'un nombre important d'agriculteurs par manque de garanties foncières
 - pour les crédits court terme, la rigidité des conditions d'octroi et l'insuffisance des montants accordés par rapport aux besoins réels de l'agriculteur ont fait que le nombre de bénéficiaires a été très réduit.
 - l'absence d'une stratégie en matière d'octroi des crédits à moyen et long terme qui tient compte des perspectives de commercialisation (intérieures et extérieures) des différentes espèces fruitières.
- La commercialisation : La situation actuelle des circuits de distribution, l'absence de normalisation des produits et le rôle joué par le "Khadhar" ont entraîné un écart injustifié entre les prix au détail et les prix à la production ce qui a une incidence négative tant au niveau du producteur qu'au niveau du consommateur.

SUR LE PLAN TECHNIQUE :

humains

- La Recherche : La faiblesse des moyens/et financiers mis à la disposition de la recherche ne lui ont permis de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu.
Malgré ces contraintes la recherche a pu obtenir des résultats mais qui restent encore loin de répondre à tous les besoins du secteur notamment en ce qui concerne les techniques culturales à recommander. Cependant il faut signaler que les acquis importants qui ont été faits en matière d'obtention de variétés nouvelles (notamment pour l'abricotier et le pistachier) n'ont pas été bien exploités faute de programme d'orientation et de crédits bien précis dans ce domaine.
- Vulgarisation : L'absence d'une politique définie en matière de vulgarisation a fait que l'effort déployé dans ce domaine n'a pas eu l'impact escompté. Néanmoins les trois dernières années de la décennie ont enregistré l'application d'une politique de vulgarisation plus rapprochée, une meilleure définition des tâches, un renforcement progressif en personnel et en matériel ainsi que la réalisation d'études qui ont clarifié les objectifs et les moyens à mettre en oeuvre pour le VII^e Plan.

SUR LE PLAN SOCIAL :

- Aspect foncier : Le morcellement et le parcelllement excessifs de la propriété rurale ont constitué dans une certaine mesure des obstacles majeurs à la réalisation des objectifs et à l'introduction des méthodes culturales modernes.
- Aspect institutionnel : Le manque de moyens humains et financiers mis à la disposition des organismes créés (Groupements, Offices, etc...) ou mobilisés par eux et l'ignorance d'un grand nombre d'arboriculteurs de l'intérêt que représente pour eux ces organismes ont fait que leur impact pour le développement du secteur n'a pas été toujours conforme aux prévisions. Par ailleurs, le manque d'organisation au niveau local des petits producteurs (coopératives de service, Sociétés de producteurs, etc...) a aggravé les problèmes liés à l'approvisionnement, l'équipement, l'écoulement et l'accès au crédit.

En outre le vieillissement de la population agricole et la réticence des jeunes à prendre la relève poursuivent de l'absence d'une politique d'encouragement ont contribué dans une large mesure à la non-réalisation des objectifs assignés pour ce secteur.
de l'ensemble

.../...

B/ CONCEPTS DE LA PROCHAINE QUINQUENNE 1982/1986 :

La projection de la demande en fruits à l'horizon 1986 porte sur 506.000 Tonnes environ répartie par espèce comme suit :

Unité : 1 tonne

ESPÈCES	Demande intérieure	Transformation	Exportation	TOTAL
Agrumes	200.000	-	50.000	250.000
Abricots	20.000	15.000	3.000	38.000
Ananas	-	40.000	10.000	50.000
Pêches	30.000	-	-	30.000
Prunes	10.000	-	-	10.000
Pommes	30.000	-	-	30.000
Poires	30.000	-	-	30.000
Grenades	25.000	-	-	25.000
Nêfles	3.000	-	-	3.000
Figues	30.000	-	-	30.000
Coings	2.000	-	-	2.000
Cerises	500	-	-	500
Mûres	100	-	-	100
Autres	400	-	-	400
TOTAL	506.000	55.000	63.000	506.000

L'objectif de la prochaine quinquennie 1982-86 est de satisfaire d'une part la demande projetée à l'horizon 1986 et de réaliser un programme d'extension du verger actuel en vue de répondre à la demande projetée pour l'horizon 1991.

De ce fait, les moyens à mettre en oeuvre pour chaque espèce en vue de répondre à cet objectif se présente comme suit :

A. G. R. U. H. E. S.

I. - RAPPEL DE LA SITUATION ACTUELLE :

Les plantations d'agrumes couvrent une superficie de 14.130 ha environ dont la majeure partie (10.800 ha) se trouve concentrée au Cap Bon. Les plantations domaniales ne représentent que 7 % (1.000 ha environ chez l'O.T.D. et les U.C.P.). L'effectif global est de 3.271.000 pieds, plantés surtout à 6 x 6 m (55 %), 5 x 5 m (15 %) et 7 x 7 m (10 %). Leur répartition variétale et régionale est comme suit :

- O. Maltaises : 53 %	- Nabeul : 10.800 ha
- Clémentiniers : 16 %	- Tunis : 800 ha
- O. Douces : 7 %	- Zaghouan : 1.100 ha
- Mandarine : 6 %	- Bizerte : 800 ha
- Citronniers : 6 %	- Jendouba : 220 ha
- O. Navel : 2 %	- Béja : 150 ha
- O. Valencia : 2,5 %	- Kairouan : 150 ha
- Variétés diverses : 4 %	- Autres régions : 110ha
- Bigaradiers : 3,5 %	

- Les petites et moyennes exploitations (moins de 5 ha) représentent 60 % en surfaces.

En ce qui concerne les âges environ 5 % des plantations ont moins de 10 ans et 15 % plus de 40 ans.

La production moyenne actuelle est estimée à 180.000 T, correspondant à un rendement moyen de 13 T/ha environ. Ce rendement est insuffisant car la majeure partie du verger (55%) est en production. Les freins qui entravent encore l'amélioration de la productivité sont d'abord le déficit en eau qui affecte plus de 60 % des exploitations puis l'insuffisance de la fertilisation et des traitements contre les cochenilles et les pucerons. En outre certaines plantations sont devenues improductives par suite de vieillissement de viroses ou de gomose (1000 ha) ou bien en raison d'une forte densité d'arbres à l'hectare (2.100 ha). Enfin il y a lieu de signaler que la présence de chiendent et de cypripas ou la mauvaise qualité de l'eau et du sol contribuent à abaisser les rendements dans certaines régions.

.../...

OBJECTIFS A ATTEINDRE :

A- Production :

L'objectif de la demande à l'horizon 1996 a été évalué à 250.000 Tonnes, dont 50.000 Tonnes à l'exportation. Cette production pourra être obtenue grâce au relèvement à 20 Tonnes par ha du rendement moyen des plantations productives (12.900 ha)

Les moyens pour y parvenir sont essentiellement la résorption du déficit hydrique (Alonée des eaux du Nord en 1983 + irrigation goutte à goutte) et l'intensification culturale (fertilisation-Traitements-Désherbage-Taille...).

Le rendement des plantations productives peut encore être amélioré et atteindre à l'horizon 1991 le niveau moyen de 25T/ha ce qui permettra de satisfaire la demande prévisionnelle qui serait alors de 320.000 Tonnes dont 70.000 Tonnes à l'exportation.

B- Extension, Rajeunissement, Reconversion et éclaircie :

Compte tenu des grandes possibilités d'amélioration de la productivité des plantations existantes et de la résorption progressive du déficit en eau on propose un rythme d'extension modéré (50 ha par an) limitée aux périmètres de Jendouba et Nohhane et de concentrer les efforts au cours de la décennie 1982/91 sur le rajeunissement des vieilles plantations improductives couvrant 1000 ha (dont 200 ha de parcelle domaniales) et la reconversion des plantations au potentiel limité (200 ha) et l'éclaircie des vergers à forte densité (2100 ha). La localisation de ces diverses opérations est présentée ci-après :

Gouvernements	Rajeunissement	Reconversion	Extension	Eclaircie
Nabeul	800	130	-	2.000
Tunis	50	20	-	30
Zaghwan	100	20	-	40
Bizerte	50	30	-	30
Béjâ	-	-	-	-
Jendouba	-	-	400	-
Khrouan	-	-	100	-
	1.000 ha	200	500	2.100 ha

Moyens à mettre en oeuvre pour réaliser ces objectifs :

1/ Au niveau de l'exploitation :

L'intensification culturale préconisée pour accroître la productivité implique la mise en oeuvre des moyens suivants :

A- Réorption du déficit en eau :

- Arrosés des eaux du Nord avant juin 1961
 - Equipement des vergers avec le système goutte à goutte (1000 ha/an) et extension de l'électrification en conséquence.
 - Remise en état des puits de surface (Octroi de crédits).
 - Utilisation accrue des eaux épurées (en zone cotière notamment)
 - Utilisation collective de sondages profonds pour l'irrigation de complément, au même titre que les barrages.
 - De taxe du matériel goutte à goutte importé à l'état partiel
 - Intégration du coût des équipements goutte à goutte dans le Plan
- Directeur des Eaux du Nord

B- Fertilisation :

- Création d'un laboratoire national d'Analyse Foliaire, des eaux, et des sols.
- Compensation des engrais azotés et potassiques importés
- Création d'usines de production d'Ammonitro et Potasse
- Octroi de crédits en nature aux petits et moyens exploitants
- Encouragement de l'élevage (en vue de la production de fumier notamment)
- Création de points de vente d'engrais au niveau local.

C- Traitements :

- Renforcement de l'équipement en matériel de pulvérisation (producteurs Coopératives-S.N.H.A.R.H.-G.I.A.F etc...).
- Délivrance des pesticides agricoles et des petits emballages.
- Poursuite du traitement contre la cochenille à titre collectif et gratuit (14.000 ha).
- Octroi de crédits en nature pour les Traitements contre les cochenilles et les pucerons.

D- Formation de Tailleurs d'Arbres : 400 élèves par an.

E- Réactualisation du Crédit de campagne à 500 D/ha pour 1960 et révision annuelle systématique.

... / ...

2/ Au niveau de la prise en valeur :

A- Extension :

- Relèvement du crédit de plantation à 1500 D/ha (70% De prêt- 10% de subvention - 20% d'Autofinancement).

- Réalisation des nouvelles plantation prévues avec l'assistance des Offices concernés aussi bien pour les travaux préparatoires que pour la plantation avec prise en charge par ces offices de l'autofinancement.

- Octroi des titres de propriété aux attributaires des lots à mettre en valeur (Jondoube Notariat).

- Coût annuel (Extension) : $1.500 \times 50 = 75.000$ dinars
dont 7500 D en subvention, 52.500 D en prêt et 15.000 D autofinancement.

B- Enjeunissement, reconversion, Eclaircie :

- Institution de prises d'arrachages différentielles (200D/ha pour le rejuvenissement, 100 l/ha pour la reconversion, et 50l/ha pour l'arrachage des intercalaires) soit un coût annuel de :

$$200 \times 100 + 20 \times 100 + 50 \times 210 = 32.500^{\text{d}}$$
 en subvention

En outre la replantation exigera : $100 \times 1500 = 150.000$ D dont 15.000 D en subvention, 105.000 D en prêt et 30.000 D en autofinancement.

C- Besoins en plants :

L'extension et le rejuvenissement nécessiteront une production annuelle de : $150 \text{ ha} \times 400 = 60.000$ plants d'Agruses à greffer sur bigaradier et indemmes de virus. Les variétés principales à multiplier seront :

le clémentinier (50%) la washington Navel (15%) la Maltaise demi sanguine (15%) le citronier (15%) et la valencie late(5%).

Afin de garantir la production de matériel végétal sain et authentique, il est nécessaire d'envisager, dans le cadre plus général de l'Arboriculture fruitière, la création d'un centre national de production de porte greffe et greffons sélectionnés.

AMANDIERS

I - RAPPEL DE LA SITUATION ACTUELLE

La superficie occupée par l'amandier a connu durant la décennie écoulée un accroissement de l'ordre de 12 %. En effet elle est passée de 186.500 ha en 1970 à 209.000 ha en 1980, comptant environ 15 millions de pieds, 4000 ha sont situés dans les terres domaniales.

Les plantations d'amandier se trouvent essentiellement dans le Centre et le Sud où elles occupent une superficie de 193.000 ha soit 92,5 % de la superficie totale. Par contre dans le Nord, il n'y a que 16.000 ha représentant 7,7 % de la superficie totale.

Les jeunes plantations occupent une superficie de 52.350 ha soit 25 % de la superficie totale, les plantations en production 144.000 ha soit 69 % et les vieilles plantations 12.600 ha soit 6 %.

L'amandier en plein couvre une superficie de 110.500ha (53 % de la superficie totale).

Les plantations en intercalaire sont le plus souvent associées à l'olivier à huile et pour une faible part avec le pistachier.

Les variétés locales représentent environ 75 % de l'effectif total. Elles sont représentées essentiellement par les variétés sfaxiennes. Les variétés étrangères (américaines et européennes) ne représentent que 25 % de l'effectif total.

La production actuelle est de 32.000 tonnes en coque sèche ce qui donne un rendement moyen de 2,5 kg par pied et 3 kg par pied productif.

II - OBJECTIFS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE

Les projections de la demande en amande sont de 5.000 tonnes à l'horizon 1985 dont 10.000 tonnes sont destinées à l'exportation et de 70.000 tonnes à l'horizon 1991 dont 15.000 tonnes pour l'exportation.

III - ACTIONS PROJETÉES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

La réalisation de la demande projetée à l'horizon 1986 proviendra essentiellement de :

.../...

- L'entrée en production des jeunes plantations qui représentent un effectif de 3,5 millions d'arbres, permettra d'obtenir une production additionnelle de 7.000 tonnes environ.

- L'amélioration de la productivité des plantations existantes permettra de relever le niveau du rendement actuel de 3 kg à 4 kg par pied productif, ce qui représentera une production additionnelle de 11.000 tonnes.

Pour satisfaire la demande en 1991, un programme d'extention et de rajeunissement du verger actuel doit être entamé dès le début de la quinquennie actuelle.

IV - EVALUATION GLOBALE DES BESOINS POUR REALISER LES ACTIONS :

- Amélioration de la productivité des plantations existantes :

Les améliorations reposent essentiellement sur :

- L'extention des traitements phytosanitaires (traitements d'hiver et de printemps contre les pucerons).
- Destruction du chiendent
- L'intensification de la fumure azotée avant la floraison.
- L'amélioration de la pollinisation, par le surgreffage des plantations dépourvues de pollinisations et l'introduction de ruches dans les plantations pendant la floraison.
- Généralisation de la taille.

- Rajeunissement du verger actuel :

Le programme de rajeunissement à réaliser durant la quinquennie portera sur :

- L'arrachage des vieilles plantations improductives (1 million de pieds correspondant à 10.000 ha) à un rythme de 2.000 ha par an.
- Rajeunissement des plantations existantes à un rythme de 1.500 ha/an.

- Extention du verger actuel :

Le programme de nouvelles plantations doit permettre de combler le déficit provenant de la différence entre la demande projetée et la production.

La projection de la demande à l'horizon 1991 est de 70.000 tonnes. L'amélioration de la productivité des plantations existantes ne nous permettra d'obtenir que 57.000 tonnes sur la base de 4 kg par pied productif.

Le déficit qui en résultera (13.000 tonnes) ne pourra être comblé que par la réalisation de nouvelles plantations à un rythme de 10.000 ha/an durant la prochaine décennie. Moyennant ce rythme annuel de plantation 50.000 ha serait plantés au cours du VII^e Plan essentiellement dans le Centre et le Sahel, dans les zones de reconversion de l'olivier. Ces superficies permettront de couvrir le déficit de 13.000 T au terme de la décennie.

Le rythme de plantations nouvelles à raison de 10.000 ha/an durant la deuxième moitié de la décennie pourra être réexaminé à la veille du VII^e Plan, pour être corrigé en fonction des nouvelles données.

Il y a lieu d'orienter le choix variétal durant la quinquennie 1982-1985 vers la plantation de variétés à coque tendre pour approvisionner le marché local et l'extérieur en amandes vertes.

Pour le reste de la production il est recommandé d'orienter les nouvelles plantations vers les variétés à coque demi-dure se représentant bien à la conservation et pour lesquelles les appareillages de cassage sont disponibles sur le marché.

Remarques :

Pour améliorer le rendement moyen par arbre de 3 kg à 4 kg tel que prévu par le VII^e Plan, il y a lieu d'insister sur la nécessité de l'opération destruction du chiendent, préalable à toute plantation.

Besoins en plants :

Les besoins en plants sont estimés à 5.000.000 pour toute la quinquennie soit 600.000 plants/an.

V - EVALUATION GLOBALE DES BESOINS :

- 1) L'évaluation des besoins pour la réalisation de l'action d'amélioration sera faite dans le cadre de projets communs à l'ensemble des espèces fruitières.
- 2) Prime d'arrachage et de reconstitution :

Le montant global de la prime d'arrachage à raison de 50D/ha, s'élève à 875.000 D pour toute la quinquennie soit 67.500 D/an.

3) Crédits pour nouvelles plantations :

Compte tenu de l'importance de ce programme de nouvelles plantations, il est proposé de confier la réalisation de 70 % du programme de plantation aux comissariats régionaux au développement agricole, dans le cadre de projets régionaux d'assistance aux petits et moyens exploitants n'ayant pas accès au crédit FOSDA, les superficies restantes (soit 30 %) seront plantées par les agriculteurs bénéficiant de crédit FOSDA.

Les investissements globaux pour toute la quinquennie 1962-1966 sont évalués à 15,6 millions de dinars dont :

- 10,92 millions de dinars (soit 70 % du montant global) seront destinés au financement des projets régionaux d'assistance aux petits et moyens exploitants.
- 4,66 millions de dinars seront accordés par le FOSDA dont :

2,800 millions de dinars d'autofinancement
1,17 millions de dinars de prêt
0,702 millions de dinars de subvention.

.../...

VI - REGIONALISATION DES PROGRAMMES DE RAJEUNISSEMENT
ET DE NOUVELLES PLANTATIONS :

Gouvernorats	Rajeunissement		Nouvelles plantations	
	Cadence annuelle	Total quinquennie	Cadence annuelle	Total quinquennie
Zaghouan	140 ha	700 ha	500 ha	2.500 ha
Ma'oul	60	300	200	1.000
Bizerte	100	500	300	1.500
Tunis	30	150	-	-
Siliana	10	50	-	-
Béja	10	50	-	-
Jendouba	-	-	-	-
Kef	-	-	-	-
Total Nord	350 ha	1750ha	1000 ha	5.000 ha
Sousse	50	250	1000	5.000
Monastir	50	250	500	2.500
Mahdia	370	1850	1500	7.500
Kairouan	410	2050	1000	5.000
Kasserine	250	1250	1500	7.500
Sidi Bouzid	350	1750	1000	5.000
Total Centre	1480 ha	7400 ha	6500ha	32.500 ha
Sfax	1600	8000	2000	10.000
Gabès	10	50	200	1000
Medenine	50	250	150	750
Gabès	10	50	150	750
Tozeur	-	-	-	-
Total Sud	1670 ha	8370 ha	2500 ha	12.500 ha
Total Pays	3500 ha	17500 ha	5000 ha	50.000 ha

N.B. : sur les 3.500 ha d'amandier, à arracher annuellement, la moitié qui est en intercalaire avec olivier ou le pistachier ne sera pas reconstitué.

A B R I C O T I E R

I. - ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

L'abricotier occupe actuellement une superficie approximative de 11.000 ha, comportant 1.320.000 pieds environ.

La superficie conduite à l'irrigation est de l'ordre de 3.000 ha, dont 700 ha sont des plantations domaniales.

Les vieilles plantations représentent environ 10 % de la superficie globale.

La répartition variétale se présente comme suit :

- 40 % de variétés précoces
- 60 % de variétés de saison et tardives.

Le rendement actuel dans les plantations irriguées est de 4 tonnes à l'ha, celui des plantations en sec est de 1,2 T à l'ha.

La production globale actuelle est estimée à 24.000 T, dont 50 % proviennent des plantations irriguées.

L'exportation en abricots frais est de 3.000 tonnes par an, soit 12,5 % de la production totale, destinée essentiellement au marché français.

La transformation absorbe environ 10.000 tonnes en moyenne par an, soit 41,6 % de la production actuelle.

D'après l'analyse rétrospective 1970-79, du secteur arboricole, il ressort que les plantations d'abricots connaissent une décadence résultant particulièrement des arrachages massifs atteignant une superficie de l'ordre de 8.000 ha, pendant cette dernière décennie. Ces arrachages intéressent tout particulièrement les vieilles plantations d'abricots de conserve et non remplacés, en raison de la faiblesse des cours de l'abricot de saison, au niveau de la transformation, qui ne permettent guère une exploitation rentable.

Des plantations d'environ 1.600 ha ont été créées au cours de la précédente décennie. Celles-ci ont été réalisées à une cadence modeste de 150 ha par an et intéressent surtout les variétés précoces.

II - OBJECTIF 1982-86

La demande en abricots prévue, pour l'année 1986 a été évaluée à 38.000 tonnes.

La ventilation de cette production serait comme suit :

Transformation	:	15.000 tonnes
Exportation en fruits frais	:	3.000 tonnes
Consommation locale	:	20.000 tonnes.

III - ACTIONS PROPOSEES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

La satisfaction de la demande en abricots à l'horizon 1986 et 1991 nécessiterait :

- . l'amélioration des rendements des plantations existantes.
- . l'extension et le rajeunissement du verger actuel.

1) Amélioration de la productivité des plantations existantes :

Actuellement, les rendements moyens sont assez faibles. Ils pourraient être améliorés et atteindre une moyenne de 6 T à l'ha pour les plantations en irrigué et 1,5 tonne à l'ha pour les plantations en sec, moyennant des techniques culturales appropriées notamment :

- . la fertilisation
- . les traitements phytosanitaires
- . la destruction de chiendent
- . la taille
- . la pollinisation.

Ces rendements attendus, permettraient une production totale de 30.000 tonnes, accusant ainsi un déficit de 8.000 T par rapport à la demande estimée pour l'année 1986.

2) Rajeunissement et extension du verger actuel :

Le rajeunissement, durant la période 1982-86, serait prévu à une cadence annuelle de 400 ha et intéresse les arbres vieux ou dans un état sanitaire défectueux.

.../...

L'extension à réaliser tiendra compte essentiellement de la demande en 1991. Celle-ci est estimée à 60.000 tonnes, dont 20.000 tonnes seront destinées à la transformation et 5.000 tonnes à l'exportation.

Pour atteindre cet objectif, l'extension durant la période 1982-91 sera de 11.000 ha, dont 7.700 ha en irrigué. Ceci représente un rythme de plantation annuelle de 1.100 ha. Ainsi, la superficie à planter, pour la période 1982-86 serait de 5.500 ha, dont 3.850 ha en irrigué.

Cet objectif paraît difficile à réaliser, étant donné le désintéressement des agriculteurs de cette culture, actuellement moins rémunératrice que d'autres espèces fruitières tel que le pêcher.

La réalisation de cet objectif, restera tributaire de la motivation de l'agriculteur. Celle-ci pourrait être obtenue par l'amélioration substantielle des prix pratiqués au niveau de la transformation.

IV - EVALUATION DES BESOINS POUR REALISER CES ACTIONS :

1) Coût pour l'entretien :

Le coût des opérations culturales (fertilisation, traitements phytosanitaires, destruction de chiendent, taille et pollinisation) sera évalué globalement pour l'ensemble des surfaces des fruitières.

2) Coût pour le rajeunissement :

Une prime d'arrachage serait attribuée à raison de 50 Dinars par ha.

Coût annuel 50 D x 400 ha = 200.000 Dinars

Coût total pour la quinquennie = 1.000.000 Dinars.

3) Moyens à mettre en oeuvre pour la réalisation des nouvelles plantations :

Etant donné l'importance du rythme annuel des plantations à réaliser et pour encourager les agriculteurs à promouvoir cette culture, il sera proposé que :

- la moitié des superficies à planter en irrigué soit 1.925 ha, sera réalisée par des projets régionaux d'assistance aux petits et moyens exploitants. Ces projets seront encadrés par les Offices de mise en Valeur des Périmètres Irrigués.

.../...

- Le reste des superficies à planter en sec et en irrigué, soit respectivement 1.650 ha et 1.925 ha, seront réalisés par les agriculteurs, pouvant bénéficier des crédits POSDA.

Le montant global des investissements serait de 6.275.000 Dinars. Il se répartit comme suit :

- . 2.560.250 Dinars seront attribués par les projets régionaux.
- . 3.715.250 Dinars seront attribués par le POSDA. Ils se subdivisent ainsi :
 - . 2.600.575 Dinars de prêts
 - . 499.527,5 Dinars de subvention
 - . 615.037,5 Dinars d'autofinancement.

V - REGIONALISATION DES ACTIONS DE RAJEUNISSEMENT ET D'EXTENSION :

1) Répartition régionale des superficies à rajeunir annuellement durant la période 1982-86 :

Gouvernorats	Superficies en sec (ha)	Superficies en irrigué (ha)
Nord		
Zaghouen	40	
Béja	10	
Biserte	10	
Mabeul	10	
Centre-Sud		
Sousse	20	
Keirouan	20	100
Kasserine	20	30
Mahdia	40	
Monastir	20	
Sidi Bouaid	20	
Sfax	60	
Total	270	130
Total général	400	

2) Répartition régionale des plantations à créer
annuellement durant la période 1992-06 :

Gouvernorats	Plantations en sec (ha)	Plantations en irrigué (ha)
Nord		
Zaghouan	50	90
Béja	20	-
Bizerte	20	-
Kabeul	50	80
Centre-Sud		
Sousse	30	50
Kairouan	50	180
Kasserine	-	90
Mahdia	30	100
Monastir	30	20
Sidi Bouzid	-	90
Sfax	50	-
Gabès	-	50
Gafsa	-	30
Total	300	770
Total Général	1.100	

VI - BESOINS EN PLANTS POUR LA QUINQUENNE :

Besoins en plants	Annuel	Pour la quinquennie
Rajeunissement		
. Irrigué	26.000	130.000
. Sec	21.000	105.000
Extension		
. Irrigué	154.000	770.000
. Sec	27.300	136.500
Total	228.300	1.141.500

LE PÊCHER

I - RAPPEL DE LA SITUATION ACTUELLE :

La superficie occupée par le pêcher a connu une évolution importante durant la décennie écoulée passant de 5.000 ha en 1970 à 10.000 ha environ en 1980.

- Les jeunes plantations occupant 25 % environ de la superficie totale, les plantations en production 70 % et les vieilles plantations 5 %.

- 30 % des plantations sont conduites en irrigué soit 3.500 ha environ, et 70 % des plantations sont conduites en sec dont le 1/5 seulement se trouve dans le Nord du Pays.

- Les terres domaniales (Agro-combinats et fermes pilotes) renferment une superficie de 1.100 ha de pêcher dont 500 ha sont conduites en irrigué.

- La production actuelle qui est absorbée en totalité par le marché local est de 20.000 T contre 6.000 tonnes environ enregistrée en 1970.

- Le niveau actuel des rendements est de 2 tonnes/ha par les plantations en sec et de 5 tonnes/ha pour les plantations en irrigué ce qui donne un rendement moyen de 4 tonnes/ha.

II - OBJECTIFS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE :

La projection de la demande en pêches à l'horizon 1986 se situerait à 30.000 tonnes en 1986 et à 60.000 tonnes à l'horizon 1991.

III - MOYENS A METTRE EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS :

La satisfaction de la demande projetée à l'horizon 1986 et 1991 proviendra essentiellement de :

- l'entrée en production des jeunes plantations ;
- l'amélioration de la productivité des plantations existantes ;
- l'extension et le rajeunissement du verger actuel.

.../...

1) Entrée en production des jeunes plantations :

L'entrée en production des jeunes plantations qui couvrent une superficie de 2.500 ha (dont 800 ha en irrigué et 1.700 en sec) permettra d'obtenir une production additionnelle de 10.000 tonnes et ce sur la base d'un rendement de 6 T/ha pour les plantations en irrigués et de 3 T/ha pour les plantations en sec.

2) Amélioration de la productivité des plantations existantes :

L'amélioration de la productivité des plantations existantes qui permettra de relever le niveau des rendements à l'horizon 1986 de 2 à 3 tonnes/ha pour les plantations en sec et de 5 à 6 tonnes/ha pour les plantations en irrigué.

Cette amélioration de la productivité des plantations existantes, reposera essentiellement sur :

- l'extension des traitements phytosanitaires.
- l'intensification de la fertilisation notamment dans les plantations en irrigué.
- l'amélioration du mode de conduite partiellement par l'exécution de la taille rationnelle.

La production globale excoptée à l'horizon 1986 sera de l'ordre de 37.000 tonnes (dont 27.000 tonnes proviendront des plantations productives actuellement moyennant une amélioration de leur productivité et 10.000 tonnes proviendront de l'entrée en production des jeunes plantations existantes actuellement).

Ce qui dégagera ainsi un excédent prévisionnel en pêches à l'horizon 1986 par rapport à la demande de 7.000 tonnes environ.

3) Extension et rajeunissement du verger actuel :

- Programme de rajeunissement :

Le programme de rajeunissement à réaliser durant la période 1982-86 portera sur :

- l'arrachage des vieilles plantations improductives (500 ha environ) à un rythme de 100 ha par an.
- le rajeunissement des plantations productives à un rythme de 150 ha/an durant la prochaine quinquennie et à un rythme de 250 ha/an durant la période 1986-1991.

- Programme de nouvelles plantations :

L'objectif de consommation à l'horizon 1991 est estimé à 60.000 tonnes.

.../...

Les améliorations apportées aux plantations existantes au cours du VI^{ème} plan permettront une fois poursuivies pendant le VII^{ème} plan d'atteindre à l'irrigation un rendement de 8 T/ha.

Pour les plantations en sec il serait difficile d'envisager une augmentation significative par rapport au rendement escompté pour 1986, ainsi le rendement de 3 t/ha sera maintenu pour 1991.

La production attendue pour 1991 par les plantations actuellement existantes (y compris les plantations rajeunies) serait de l'ordre de 58.000 tonnes.

Il en résulte un déficit de 2.000 tonnes par rapport à la demande prévisionnelle.

Ce déficit sera comblé par la réalisation de nouvelles plantations au cours du VI^{ème} Plan.

A cet effet et compte tenu d'une part la cadence actuelle de plantation de pêcher (400 ha/an environ) et d'autre part de l'élasticité de la demande intérieure pour ce produit qui est très apprécié par le consommateur tunisien, le rythme annuel de nouvelles plantations retenu pour la prochaine quinquennie sera de 400 ha dont 100 ha en sec dans le Nord et 300 ha en irrigué tout en orientant le choix variétal essentiellement vers les variétés précoces (Mai - Juin) dans le Centre et le Sahel et les variétés de saison et tardives (Août-Septembre) dans le Nord du pays.

La production additionnelle résultante de ces nouvelles plantations à l'horizon 1991 serait de l'ordre de 11.000 T.

IV - EVALUATION DES BESOINS POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS :

1) Facteurs d'amélioration de la productivité des plantations existantes :

L'évaluation des facteurs d'amélioration de la productivité du verger actuel de pêcheurs (traitements, fertilisation, taille etc....) sera effectuée dans le cadre de l'évaluation de ces facteurs pour l'ensemble du secteur arboricole.

2) Crédits POSDA pour plantation :

Le montant global des crédits à octroyer aux agriculteurs pour la réalisation du programme de nouvelles plantations s'élève à 1.147.500 D dont :

805.250 D de prêts	soit	160.650 ^D	par an
172.125 D de subventions	soit	34.425 ^D	par an
172.125 D d'autofinancement	soit	34.425 ^D	par an.

.../...

3) Subventions pour l'arrachage :

Le montant global des subventions à accorder en vue d'encourager les agriculteurs à reconstituer leur verger à raison de 50 D/ha s'élève à 62.500 D à raison de 12.500 D/an.

4) Besoins en plants :

Compte tenu des programmes de nouvelles plantations et de reconstitution, le besoin en plants de pêcher pour toute la quinquennie s'élève à 675.000 plants dont 600.000 plants seront greffés sur GP et 75.000 plants seront greffés sur amandier. Soit un besoin annuel en plants de 125.000 plants greffés sur GP et 15.000 plants greffés sur amandier.

Toutefois et étant donné les techniques particulières qui nécessitent la multiplication du porte-greffe hybride pêcher x amandier (GP) il y a lieu de reconvertir la serre de l'O.N.H. à Béjacua pour la multiplication de porte-greffes de plants fruitiers.

V - REGIONALISATION DES PROGRAMMES DE RAJEUNISSEMENT ET
DE NOUVELLES PLANTATIONS A REALISER DURANT LE VIÈME PLAN :

Gouverno- rats	Rajeunissement		Nouvelles plantations			
	Superficie à rajeunir (82/86)	Rythme annuel	Superficie à planter		Rythme annuel	
			Irrigué	Sec	Irrigué	Sec
Tunis	200	40	50	100	10	20
Zaghoun	250	50	150	150	30	30
Bizerte	50	10	100	100	20	20
Nabeul	50	10	100	150	20	30
Jendouba	25	5	100	-	20	-
Déja	50	10	150	-	30	-
Kef	25	5	50	-	10	-
Siliana	25	5	50	-	10	-
Total Nord	675	135	750	500	150	100
Sousse	50	10	50	-	10	-
Monastir	50	10	50	-	10	-
Mehdia	50	10	150	-	20	-
Kairouan	25	5	100	-	30	-
Kasserine	25	5	100	-	20	-
Sidi Bou Zid	50	10	100	-	20	-
Total Centre	250	50	550	-	110	-
Sfax	175	35	-	-	-	-
Gafsa	100	20	100	-	20	-
Gabès	25	5	50	-	10	-
Medenine	25	5	50	-	10	-
Total Sud	325	65	200	-	40	-
Total Général	1250	250	1500	500	300	100

LES PRUNIER

DE LA SITUATION ACTUELLE

Le prunier occupe actuellement une superficie de 3.450 ha environ avec un effectif de 38.688 pieds contre 2.200ha en 1970.

- Les plantations situées dans le Nord représentent avec 2.354 ha, 68 % de la superficie totale, et celles situées dans le Centre et le Sud couvrent une superficie de 1.096 ha soit 32 %.

- Les jeunes plantations occupent une superficie de 844 ha soit 25 % de la superficie totale, les plantations en production 2.354 ha soit 68 % et les vieilles plantations 252ha soit 7 %.

- Les plantations en plein représentent avec 1.805 ha, 52 % de la superficie totale, celles en intercalaires représentent 48 %.

- Les plantations conduites en irrigué couvrent une superficie de 1.936 ha soit 56 % contre 1.514 ha pour les plantations conduites en sec soit 44 %.

- La production actuelle est destinée à 7.000 tonnes consommées en totalité pour le marché intérieur. Ce qui donne un rendement moyen par hectare productif de 3 tonnes environ.

II - OBJECTIFS DE LA PROCHAINE DECENNIE 1982-1991 :

Les projections de la demande du marché intérieur en prunes sont de 10.000 tonnes à l'horizon 1986 et de 15.000 T en 1991.

III - ACTIONS PROJETEES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS :

La satisfaction de la demande en prunes à l'horizon 1995 (10.000 T) proviendra essentiellement de :

- L'entrée en production des jeunes plantations existantes
- Le rajeunissement et la reconstitution du verger actuel.
- L'amélioration de la productivité des plantations existantes.
- L'extension du verger actuel.

.../...

1) Entrée en production des jeunes plantations :

L'entrée en production des jeunes plantations qui couvrent actuellement une superficie de 844 ha soit 25 % de la superficie, permettra d'obtenir à l'horizon 1986 une production additionnelle (sur la base d'un rendement de 1,5 tonne/ha pour les plantations en sec et de 4 tonnes/ha pour les plantations en irrigué) de 2.400 tonnes environ.

2) Rajeunissement du verger actuel :

Le programme de rajeunissement à réaliser durant le VI^e Plan portera sur 250 ha dont 150 ha en irrigué, 100 ha en sec dans le Nord et 25 ha en sec dans le Centre et le Sud.

Le rythme annuel de rajeunissement sera par conséquent de 50 ha dont 30 ha en irrigué, 15 ha en sec dans le Nord et 5 ha en sec dans le Centre et le Sud.

Ce rythme de rajeunissement sera maintenu durant la deuxième moitié de la prochaine décennie 1982-1986.

3) Amélioration de la productivité des plantations existantes :

Cette amélioration qui reposera essentiellement sur :

- L'intensification de la fertilisation notamment pour les plantations en irrigué.
- Les traitements (d'hiver notamment)
- La destruction du chiendent.
- L'amélioration des modes de conduite des plantations par la taille.

permettra de relever le niveau des rendements de 1,5 à 2 tonnes pour les plantations en sec et de 4 à 5 tonnes pour les plantations en irrigué.

La production additionnelle sera par conséquent à l'horizon 1986 de :

- 1.318 ha x 5 tonnes = 6.590 Tonnes
- 1.036 ha x 2 tonnes = 2.072 tonnes.

La production globale en prunes escomptée à l'horizon 1986 sera par conséquent de 11.000 tonnes environ ce qui permettra de satisfaire la demande de 1986.

.../...

4) Maintenance du verger actuel :

L'amélioration de la productivité des plantations existantes une fois poursuivie permettra de maintenir le niveau des rendements pour les plantations en sec à 2 tonnes/ha et de relever celui des plantations en irrigué à 6 tonnes/ha.

La production obtenue du verger actuel à l'horizon 1991 sera de 14.000 tonnes ce qui donne un déficit de 1.000 T par rapport à la demande projetée pour 1991 (15.000 tonnes).

Ce déficit sera résorbé par la création de nouvelles plantations à un rythme de 100 ha par an soit 500 ha pour toute la période 1982-86 sur les 500 ha à planter 400 ha à conduire en irrigué et 100 ha en sec dans le Nord.

IV - EVALUATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE POUR LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR :

1) Amélioration de la productivité :

L'évaluation de cette composante sera faite dans le cadre de l'évaluation des facteurs d'amélioration pour l'ensemble des espèces fruitières.

2) Crédits POSDA :

Le montant global des investissements nécessaires à la réalisation du programme de nouvelles plantations s'élève pour toute la période 1982-86 à 296.000 D (soit 29.600 D/an) dont :

- 207.200 D de prêts
- 44.400 D de subventions
- 44.400 D d'autofinancement.

3) Subvention pour le rajeunissement :

Compte-tenu du programme de rajeunissement prévu, le montant global de la prime d'encouragement à accorder aux agriculteurs pour la reconstitution de leur verger, s'élèvera pour toute la période 1982-86 à raison de 50D/ha à 12.500D soit 2.500D/an.

.../...

V - REGIONALISATION DU PROGRAMME DE RAJEUNISSEMENT
ET DE NOUVELLES PLANTATIONS :

Gouvernorats	Unité : 1 ha			
	Rajeunissement		Nouvelles plantations	
	Plantations en sec	Plantations en irrigué	Plantations en sec	Plantations en irrigué
Tunis	10	10	10	20
Zaghouan	20	20	20	40
Hébaoul	10	10	10	30
Bizerte	10	10	10	30
Déje	10	10	10	30
Jendouba	5	10	10	20
Kef	5	10	15	30
Silians	5	10	5	30
Total Nord	75	90	100	230
Sousse	10	5	-	30
Monastir	-	5	-	30
Mahdia	-	-	-	30
Kairouan	-	-	-	20
Kasserine	10	10	-	20
Sidi Bouzid	-	-	-	-
Total Centre	25	30	-	130
Sfax	-	-	-	-
Gabès	-	10	-	10
Mégnine	-	-	-	10
Gafsa	-	10	-	10
Tonous	-	10	-	10
Total Sud	-	30	-	40
Total Pays	100	150	100	400

P I S T A C H I E R

I - ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE :

La superficie actuelle occupée par le pistachier est de l'ordre de 6.774 ha, dont 75 % environ des plantations ont été créés par le Projet P.A.H.

Cette superficie se répartit comme suit :

. Centre-Sud	6.574 ha*
. Nord	100 ha.

Les plantations présentent un âge variant de 3 à 12 ans.

La majeure partie est encore jeune et représente approximativement 81 % de l'effectif total. Le reste des plantations, soit 19 %, a commencé à produire.

La production est actuellement estimée à 50 tonnes.

Le fait frappant de la situation actuelle des plantations existantes est :

- . Le mauvais entretien d'une bonne partie des plantations, malgré l'effort déployé par le Projet P.A.H.
- . La proportion élevée des manquants, qui varie de 30 à 40 %.
- . De nombreuses plantations ne renferment pas de mâles et plusieurs sont faites de porte-greffes (*Pistacia vera*), ne sont pas encore greffées.
- . La pollinisation artificielle, bien qu'elle soit pratiquée sur certaines plantations, n'est pas encore appliquée sur l'ensemble des vergers entrés en production.

D'autre part, la rusticité du pistachier, lui a valu d'être mis souvent dans des situations peu favorables. C'est pourquoi certaines plantations réalisées dans de mauvaises conditions ne présentent aucun avenir prometteur.

En dehors de ces problèmes d'ordre culturale, il faut mettre l'accent sur la multiplication du pistachier "tout venant" qui est la source de certains problèmes posés dans les plantations existantes (hétérogénéité, pollinisation etc...). En effet cette multiplication a été tolérée, pendant cette dernière décennie, faute de variétés bien définies.

* Source P.A.H., inventaire 1978-79.

Actuellement l'I.N.R.A.T., dispose de variétés mâles et femelles nouvellement sélectionnées, permettant la création de vergers homogènes où le problème de la pollinisation sera fortement atténué.

Ainsi cette multiplication anarchique, ne se justifie plus, et il est, d'ores et déjà recommandé aux pépiniéristes de s'organiser et de prendre les dispositions nécessaires pour multiplier ce matériel végétal sélectionné, afin de subvenir au besoin en plants pour la prochaine quinquennie.

II - OBJECTIFS 1982-86

. Atteindre à l'horizon 1991 une production de 300 T dans les plantations existantes, soit un rendement moyen de 1,5 kg par arbre.

La production attendue en 1986 serait de 100 tonnes, soit le double de la production actuelle.

. Envisager l'extension de cette culture sur 10.000ha au cours de cette décennie. Celle prévue pour la période 1982-86 sera de 4.000 ha.

III - ACTIONS PROJETÉES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS :

1) Plantations existantes :

. Améliorer l'entretien des plantations et la pollinisation dans les vergers en production, par des techniques culturales appropriées notamment : la destruction de chiendent, les traitements phytosanitaires et la pollinisation artificielle.

. Remplacement des manquants. Il est nécessaire de procéder au remplacement des manquants puisqu'il n'est pas rentable d'entretenir une plantation avec une densité inférieure à ce qu'elle peut occuper.

. Les plantations femelles doivent être complétées par un greffage en mâle (1 pour 6 femelles).

2) Plantations à créer durant la quinquennie :

L'extension de cette culture sera envisagée dans :

. Le centre-Sud, sur les terres libres à vocations arboricoles et éviter de planter le pistachier sur les terres les plus mauvaises.

.../...

et le . Le centre/nord, comme culture de remplacement des vieux oliviers improductifs. Des plantations en intercalaires pourraient être prévues avec l'amandier en culture sèche et le pêcher dans le Nord ou à l'irrigation. Ces plantations peuvent être d'un grand secours aux agriculteurs et réduire les frais d'entretien.

Il est bien évident que les terres doivent être désemplées avant la plantation.

La non disponibilité actuelle, des nouvelles variétés de pistachier, ne doit pas constituer à présent un prétexte pour arrêter les plantations, mais oblige à moduler le rythme de plantation en fonction de la disponibilité en plants.

Ainsi la cadence de plantation peut être envisagée comme suit :

Années	1982	1983	1984	1985	1986	Total (ha)
Superficie à planter (ha)	400	700	900	1.000	1.000	4.000

3) Création de parcs à bois du pistachier :

Il est indispensable que chaque pépinière dispose de son parc à bois, pour une meilleure reprise au greffage.

IV - EVALUATION DES BESOINS POUR REALISER CES ACTIONS :

1) Coût pour l'entretien :

Le coût des opérations culturales sera évalué globalement pour l'ensemble des espèces fruitières.

2) Coût pour le remplacement des manquants :

Le coût de cette opération s'élèvera pour toute la quinquennie à 210.000 Dinars, soit 42.000 Dinars par an.

3) Moyens à mettre en oeuvre pour la réalisation des nouvelles plantations :

Etant donné l'importance des plantations à réaliser et pour encourager les agriculteurs, qui commencent à susciter l'intérêt envers cette culture, il sera proposé que :

.../...

. 80 % des superficies à planter sera réalisé par des projets régionaux d'assistance aux petits et moyens exploitants. Ces projets seront encadrés par les C.R.D.A.

. Le reste des superficies à planter soit 20 %, sera réalisé par les agriculteurs, pouvant bénéficier des crédits FOSDA.

Le montant globale des investissements serait de : 2.299.000 Dinars. Il se répartit comme suit :

- . 1.339.200 Dinars seront attribués par les projets régionaux et le C.R.D.A.
- . 459.800 Dinars seront attribués par le FOSDA. Ils se subdivisent ainsi :
 - . 275.980 Dinars de prêts
 - . 137.940 Dinars de subventions
 - . 45.900 Dinars d'auto-financement.

V - REPARTITION REGIONALE DES PLANTATIONS A CRETE
ANNUELLEMENT :

Gouvernorats	Superficie en ha					Total
	1982	1983	1984	1985	1986	
Moyd						
Zaghouan	-	-	50	50	50	150
Nabeul	-	-	50	50	50	150
Bizerte	-	-	-	30	20	50
Siliana	-	-	-	20	30	50
Kef	-	-	-	20	30	50
Béja	-	-	-	30	20	50
Jendouba	-	-	-	20	30	50
Centre-Sud						
Sousse	-	-	50	50	100	200
Monastir	-	-	50	50	100	200
Mahdia	-	-	50	50	100	200
Kairouan	50	100	100	150	100	500
Kasserine	200	300	300	100	100	1000
Sidi Bouzid	100	200	100	100	100	600
Sfax	30	50	70	150	100	400
Gabès	-	-	20	20	10	50
Gafsa	20	30	50	100	50	250
Hedonine	-	20	10	10	10	50
TOTAL	400	700	900	1000	1000	4000

VI - BESOINS EN PLANTS POUR LA QUINQUENNIE :

Besoins en plants	1982	1983	1984	1985	1986	TOTAL
Extension	28.000	42.000	56.000	76.600	76.900	296.500
Remplacement	28.000	28.000	28.000	28.000	28.000	140.000
TOTAL	56.000	77.000	94.000	104.600	104.900	436.500

POMMIER - POIRIER

V - RAPPEL DE LA SITUATION ACTUELLE

Les plantations de pommier et de poirier ont connu un grand développement au cours de la décennie écoulée puisque les superficies sont passées pour les deux espèces de 3.900 ha en 1970 à 11.100 ha en 1980. Pour la même période, la production est passée de 9.650 T à 31.000 T.

Les plantations conduites en irrigué occupent 5.100ha d'après les enquêtes de la D.P.S.A.E. dont 55 % pour le pommier et 45 % pour le poirier. Le pourcentage des jeunes plantations en irrigué serait de 40 %, ce qui aboutirait à une superficie d'arbres productifs de l'ordre de 3.500 ha.

Les plantations en sec occupent d'après les enquêtes C.R.D.A. une superficie de 5.000 ha environ.

La répartition par âge et par modes de conduite des plantations existantes de pommiers et de poiriers se présente comme suit :

	Sec	Irrigué	TOTAL
Vieilles plantations	250	500	750
En production	3.500 ha	3.100 ha	6.600 ha
Jeunes	1.250 ha	2.500 ha	3.750 ha
TOTAL	5.000 ha	5.100 ha	11.100 ha

.../...

La production actuelle est estimée à 31.000 T, dont 17.000 T de pommes et 14.000 T de poires.

Les rendements moyens obtenus sur la base des superficies productives retenues seraient de l'ordre de 6 T à l'hectare pour l'irrigué et 2,5 T/ha pour le sec.

II - OBJECTIFS :

La projection de la demande en pommes et poires en 1986 ne situerait à 60.000 T (30.000 T en pommes et 30.000 T en poires) entièrement destinée au marché intérieur.

A l'horizon 1991 cette demande est évaluée à 40.000 T pour les pommes et 45.000 T pour les poires soit un total de 85.000 T.

III - MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

La réalisation des objectifs assignés au secteur des arbres à pépins pour la fin de la décennie proviendra de :

- l'entrée en production des jeunes plantations existantes.
- l'amélioration de la productivité sur les plantations en production.
- l'extension des superficies et le rajeunissement des vergers.

1) Entrée en production des jeunes plantations :

Les jeunes plantations atteindraient en 1986 un rendement de 2 T/ha en sec et 6 T/ha en irrigué, ce qui donnerait une production globale de :

2 x 1.250	=	1.500 T
6 x 2.500	=	15.000 T
Total		17.500 T

2) Amélioration de la productivité des plantations adultes :

Les superficies des plantations adultes seraient en 1986 compte-tenu de rajeunissement préconisé pour les vieilles plantations :

3.100 ha en irrigué
5.500 ha en sec.

.../...

La production attendue en 1991 par les plantations actuellement existantes (y compris les plantations rajoutées) se situerait à :

6.100 x 9	=	54.900 T
5.000 x 3	=	15.000 T
TOTAL	=	69.900 T.

Il en résulte un déficit de 15.000 T par rapport à la demande prévisionnelle.

Ce déficit ne peut être comblé par la réalisation de nouvelles plantations au cours de la période du VI^e Plan à un rythme de 1.000 ha environ par an dont :

- 400 ha de pommiers (100 ha en sec et 300 ha en irrigué)
- 600 ha de poiriers en irrigué.

Les plantations en sec seront réalisées sur le littoral (Schel, Ifax et Djarnis) à partir des variétés locales exclusivement.

Les plantations en irrigué devront permettre de combler le déficit de production fruitière de l'automne (Septembre, Octobre et Novembre) et devront être par conséquent composées de variétés étrangères se prêtant à la conservation.

Les variétés d'été ne devraient donc pas dépasser 20 % des superficies à planter en irrigué.

Le reste de la superficie devra être à partir des variétés suivantes :

- Pour les poires : Jules Guyot, Williams, Wilder Packman, Beurré Giffard, passe crassane, précoce de travaux, triomphe, Epine Dumas, Williams rouge, Général le Clerk.
- Pour les pommes : Les Golden, Richard, Starbina, Winter Banana et Tropical.

Les variétés d'été recommandées sont les suivantes :

- Variétés locales de pommes et de poires à planter dans les zones littorales.
- Autres variétés (Hybridés, INRAT et Scarlet Wilson).

IV - EVALUATION DES BESOINS POUR LA REALISATION DE CES OBJECTIFS

1) Evaluation des facteurs d'amélioration de la productivité :

Cette évaluation est effectuée dans le cadre de l'évaluation globale des facteurs d'amélioration des plantations existantes pour l'ensemble des espèces fruitières.

.../...

2) Crédits FOSDA pour plantation :

Compte tenu du programme de plantation à réaliser durant le V^e Plan le montant global des investissements nécessaires pour sa réalisation s'élève à 5.570.000 D (soit 1.114.000D par an) dont :

- . 3.365.750^D de prêts soit 673.150^D par an
- . 568.875^D de subventions soit 113.775^D par an
- . 1.635.375^D d'autofinancement soit 327.075^D par an.

3) Subventions pour le rajeunissement :

Le programme de reconstitution à réaliser durant la quinquennie porte sur 250 ha en sec et 500 ha en irrigué.

Le montant global de la prime à accorder aux agriculteurs à raison de 50D/ha s'élève à 37.500D soit 7.500D/an.

4) Le besoin global en plants de pommier et de poirier s'élève à 2.000.000 plants durant toute la quinquennie dont 750.000 plants de poiriers soit un besoin annuel en plants de 150.000 plants de pommier et 250.000 plants de poiriers.

V - RECONSTRUCTION DES PROGRAMMES DE RAJOUTEMENT DES DE PLANTATIONS
PLANTATIONS :

Gouvernorats	Superficies à rajouter 1982/86				Superficies à planter 1982/86			
	Pommiers		Poivriers		Pommiers		Poivriers	
	Sec	Irrigué	Sec	Irrigué	V.L Irrigué	V.L Irrigué	V.L Irrigué	V.L Irrigué
Tunis	40	100	40	40	50	50	50	50
Zaghawan	10	40	-	50	50	50	50	100
Mechoul	-	-	20	-	50	50	50	100
Bizerte	-	-	-	-	100	100	100	200
Béja	-	-	-	50	500	500	1000	1000
Jendouba	-	-	-	-	100	100	200	200
Mer	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Nord	70	180	60	140	50	150	200	1900
Sousse	20	-	20	-	50	50	100	-
Monsatir	-	-	20	-	50	50	100	-
Mahdia	10	-	-	-	100	50	100	-
Mairouan	-	10	-	10	-	-	-	500
Zassorine	20	30	-	10	-	-	-	-
Sidi Boucid	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Centre	50	40	40	20	200	150	250	500
Sfax	-	-	-	-	150	50	-	50
Gabès	-	10	-	10	-	-	-	-
Medenine	30	40	-	-	100	50	-	50
Gafsa	-	-	-	-	-	-	-	-
Tozeur	-	20	-	40	-	-	-	-
Total Sud	30	70	-	50	250	100	100	-
Total Pays	150	250	100	210	500	400	1100	2400

AUTRES ESPECES FRUITIERES
(Cerisiers, Néfliers, Grenadiers, Figuiers)

I. - SITUATION ACTUELLE

Espèces	Superficies actuelles	Production (année 1980)
Grenadiers	5.650 ha	15.000 T
Figuiers	17.200 ha	20.000 T
Cognassiers	650 ha	5.000 T
Cerisiers	300 ha	150 T
Néfliers	300 ha	2.000 T
Autres	860 ha	50 T
Total	24.550 ha	42.200 T

Au cours de la décennie écoulée, les superficies occupées par les espèces sus-indiquées ont connu un accroissement qui a été plus ou moins important selon l'espèce.

C'est ainsi que pour l'ensemble des espèces, la superficie globale a connu un développement notable particulièrement durant le IV^{ème} et le V^{ème} Plan passant de 15.500 ha environ en 1970 à 25.000 ha environ en 1980. Cette évolution est due essentiellement à :

- la conjoncture favorable que connaît le commercialisation de la plupart des fruits sur le marché local.
- L'effort soutenu en matière de vulgarisation et d'encouragement qui a eu pour résultat de stimuler l'intéressement des agriculteurs en vers les espèces telles que les néfliers et les cerisiers, considérées comme espèces secondaires, pourtant très importantes dans l'approvisionnement du marché local à une période pauvre du point de vue disponibilité en fruits.

La production en ces fruits a connu certes un certain développement passant de 29.000 T environ en 1970 à 42.200 T en 1980. Néanmoins elle reste encore inférieure à la demande sans cesse croissante du marché intérieur.

.../...

- L'absence de données précises sur la situation actuelle (faute de recensement) ne permet d'avoir une idée exacte du niveau de rendement actuel de ces espèces.

II - OBJECTIFS DE LA PROCHAINE QUINQUENNE 1982-1986 :

L'objectif de la prochaine quinquennie 1982-1986 portera essentiellement sur le développement de la production de ces espèces en vue de répondre à la demande intérieure en ces fruits projetée pour l'horizon 1986 et qui sera de 30.000 T pour les figues, 25.000 tonnes pour les grenades et 3.000 T pour les nêfles.

III - MOYENS A METTRE EN OEUVRE POUR LA REALISATION DE CES OBJECTIFS :

Le développement de la production nationale en ces fruits reposera essentiellement sur :

- L'amélioration de la productivité des plantations existantes.
- Le rajeunissement et l'extension du verger actuel.

1) Amélioration de la productivité des plantations existantes :

Cette amélioration reposera essentiellement sur une intensification des techniques culturales notamment, les traitements, la fertilisation et la taille).

La production globale en ces fruits escomptée à l'horizon 1986 par suite de l'amélioration de la productivité sera de 55.800 Tonnes environ, ventilées comme suit :

- Grenades	: 22.000 T
- Figues	: 25.000 T
- Nêfles	: 2.500 T
- Coings	: 5.000 T
- Cerises	: 200 T
- Autres	: 100 T.

.../...

2) Rajeunissement et extension du verger actuel :

- Le programme de rajeunissement des vieilles plantations à réaliser durant le VI^e Plan portera sur 250 ha dont 200 ha de grenadiers, et 50 ha de cognassiers.

- Le programme de nouvelles plantations à réaliser durant la prochaine quinquennale compte-tenu des projections de la demande en ces fruits portera sur :

. Grenadiers	:	2.000 ha à raison de 400ha/an
. Néfliers	:	500 ha à raison de 100ha/an
. Figuiers	:	2.000 ha à raison de 400ha/an
. Cerisiers	:	250 ha à raison de 50ha/an
. Cognassiers	:	200 ha à raison de 40ha/an.

III - EVALUATION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE POUR LA REALISATION DE CES OBJECTIONS :

1) Amélioration de la productivité des plantations existantes :

L'évaluation de cette composante sera effectuée dans le cadre de l'évaluation des facteurs d'amélioration pour l'ensemble des espèces fruitières.

2) Rajeunissement et extension du verger actuel :

La réalisation du programme de rajeunissement nécessitera l'octroi à titre d'encouragement aux agriculteurs d'une prime d'arrachage. Le montant global de cette prime pour la prochaine quinquennale 1982-86 à raison de 50D/ha s'éleva à 12.500D soit 2.500D/an.

La réalisation du programme de nouvelles plantations nécessitera un investissement global pour toute la quinquennale 1982-86 de 3 millions de dinars environ soit 0,6 million de Dinars par an dont :

- 2,1 millions de Dinars de prêt
- 0,45 millions de dinars de subvention
- 0,45 millions de dinars d'autofinancement.

3) Besoins en plants :

Compte-tenu des programmes de rajeunissement et de nouvelles plantations. Les besoins en plants pour toute la période 1982-86 s'élevèrent à :

Grenadiers	"	11.200.000 plants
Néfliers	"	200.000 plants
Figuiers	"	400.000 plants
Cerisiers	"	80.000 plants
Cognassiers	"	100.000 plants.

IV - REGIONALISATION DES PROGRAMMES DE RAJEUNISSEMENT ET D'EXTENSION :

1) Programme de rajeunissement :

Gouvernorats	Superficies à rajeunir période 1982-1986	
	Cranadiers	Cognassiers
Nabeul	-	20 ha
Bizerte	30 ha	15
Zaghuan	20	15
Béja	30	
Gabès	50	
Gafsa	20	
Sousse	30	
Sidi Bouzid	20	
TOTAL	200 ha	50 ha

2) Programme de nouvelles plantations : période 1982-86

Gouvernorats	Néfliers		Figuiers		Grenadiers	Ceraniers	Cognassiers
	Sec	Irrigués	Total	Total			
Tunis	100	-	-	-	20	-	10
Zaghuan	100	200	-	200	100	-	20
Nabeul	120	100	-	100	100	-	30
Bizerte	100	200	-	200	120	-	30
Béja	-	100	-	100	100	-	30
Jendouba	-	200	-	200	-	100	20
Kef	-	100	-	100	-	70	30
Siliana	-	100	-	100	-	80	30
Total Nord	420ha	1000ha	-	1000ha	500ha	250ha	200ha
Sousse	20	50	-	50	200	-	-
Monastir	20	50	-	50	150	-	-
Mahdia	20	100	50	150	250	-	-
Kairouan	-	100	50	150	250	-	-
Kasserine	-	50	50	100	50	-	-
Sidi Bouzid	-	50	50	100	100	-	-
Total Centre	60	400	200	600	1000	-	-
Sfax	20	50	-	50	100	-	-
Gabès	-	30	100	130	200	-	-
Medenine	-	20	-	20	50	-	-
Gafsa	-	-	100	100	50	-	-
Tozeur	-	-	100	100	100	-	-
Total Sud	20	100	300	400	500	-	-
Total Pays	500ha	1500ha	500ha	2000ha	2000ha	250ha	200ha

C/ EVALUATION DES MOYENS A METTRE EN OUVRE POUR LE
DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION FRUITIERE :

1. Amélioration de la productivité des plantations
existantes :

Comme il a été démontré dans l'analyse de la situation actuelle des plantations existantes, la productivité reste encore faible.

Les actions préconisées pour l'amélioration des niveaux de rendements actuels pour l'ensemble des espèces fruitières sont:

1.1. - Encouragements à la fertilisation :

La fertilisation des plantations existantes constitue un des facteurs d'amélioration de la production quantitativement et qualitativement. Toutefois le niveau d'utilisation des fertilisants reste encore faible. En effet actuellement les quantités d'azote, de phosphate et de potasse utilisées pour l'entretien des plantations existantes et pour les nouvelles plantations s'élevaient respectivement à 20.000 T, à 13.000 T et 2.000 T, alors que les besoins réels du secteur en ces engrais sont respectivement de 100.000 T, 60.000 T et 40.000 T, ce qui donne des taux d'utilisation de 20 % pour l'azote, de 22 % pour le phosphate et de 5 % seulement pour la potasse.

Cette situation résulte essentiellement de :

- faible pouvoir d'achat d'un grand nombre d'arboriculteurs ne leur permettant pas d'acquiescer les engrais nécessaires.
- le faible pourcentage d'arboriculteurs bénéficiant des crédits de campagne.
- l'inexistence dans beaucoup de zones arboricoles de points de vente pour les engrais.
- le prix élevé de la potasse.
- la méconnaissance d'un grand nombre d'arboriculteurs de l'intérêt de l'utilisation des fertilisants.

Pour remédier à cette situation l'objectif de la prochaine décennie est de :

- faire passer le taux d'utilisation des engrais azotés phosphatés à 50 % en 1986 et à 70 % en 1991.

. Introduire chez les arboriculteurs des périmètres irrigués l'utilisation de la potasse et de faire passer les quantités utilisées à 10.000 T en 1986 et à 20.000 T en 1991 au minimum contre 2.000 T utilisées actuellement.

. Encouragement des arboriculteurs à la pratique des engrais verts en l'absence de fumier en quantité suffisante.

- Pour ce faire les mesures suivantes sont proposées :
- l'invitation de la CIAM et de la CTEC à créer des Centres de distribution des engrais à l'intérieur du Pays.
 - Révision de la marge bénéficiaire accordée pour la revente des engrais pour encourager les commerçants privés à s'intéresser à ce secteur.
 - La réduction du prix actuel de la potasse et ce par la subvention à 50 % ce qui nécessite une enveloppe budgétaire pour les 5 prochaines années de :

Années	1982	1983	1984	1985	1986
Quantités en tonnes	3.000	4.000	6.000	8.000	10.000
Montant de la subvention en mille dinars	153	204	306	408	510

- charger les Offices de Mise en Valeur des Périmètres Irrigués à exiger des arboriculteurs d'utiliser toutes les quantités d'engrais nécessaires dans le cadre du programmes de crédit supervisé qu'ils accordent.

1.2. - Amélioration de l'état phytosanitaire des plantations :

Malgré l'effort déployé en matière de sensibilisation des arboriculteurs sur l'intérêt que revêtent les traitements phytosanitaires et particulièrement les traitements d'hiver, les traitements contre les pucerons et la cochenille, la superficie traitée annuellement reste encore faible. En effet la moyenne des superficies traitées au titre des trois dernières campagnes a été de :

- 20.000 ha pour les traitements d'hiver (soit 7,2 % de la superficie nécessitant un tel traitement).
- 10.000 ha pour les pucerons (soit 5 % de la superficie nécessitant un tel traitement).
- 3.000 ha pour la cochenille (soit 10 % de la superficie nécessitant un tel traitement).

Si on se propose d'atteindre un objectif pour la prochaine décennie de traiter :

- pour les traitements d'hiver 60.000 ha en 1986 et 210.000 ha en 1991.

.../...

Pour ce faire les mesures suivantes sont proposées :

- l'invitation de la CIARE et de la SING à organiser des Centres de distribution des engrais à l'intérieur du Pays.
- Révision de la marge bénéficiaire accordée pour la vente des engrais pour encourager les commerçants privés à s'intéresser à ce secteur.
- La réduction du prix actuel de la potasse et ce par la subvention à 50 % ce qui nécessite une enveloppe budgétaire pour les 5 prochaines années de :

Années	1982	1983	1984	1985	1986
Quantités en tonnes	3.000	4.000	6.000	8.000	10.000
Montant de la subvention en milles dinars	153	204	305	408	510

- charger les Offices de Mise en Valeur des Périmètres Irrigués à exiger des arboriculteurs d'utiliser toutes les quantités d'engrais nécessaires dans le cadre du programmes de crédit supervisé qu'ils accordent.

1.2. - Amélioration de l'état phytosanitaire des plantations :

Malgré l'effort déployé en matière de sensibilisation des arboriculteurs sur l'intérêt que revêtent les traitements phytosanitaires et particulièrement les traitements d'hiver, les traitements contre les pucerons et la cochenille, la superficie traitée annuellement reste encore faible. En effet la moyenne des superficies traitées au titre des trois dernières campagnes a été de :

- 20.000 ha pour les traitements d'hiver (soit 7,2 % de la superficie nécessitant un tel traitement).
- 10.000 ha pour les pucerons (soit 5 % de la superficie nécessitant un tel traitement).
- 3.000 ha pour la cochenille (soit 10 % de la superficie nécessitant un tel traitement).

Si on se propose d'atteindre un objectif pour la prochaine décennie de traiter :

- pour les traitements d'hiver 60.000 ha en 1986 et 210.000 ha en 1991.

.../...

- pour les pucerons 33.000 ha en 1986 et 66.000 ha en 1991.
- pour la cécidite : 10.000 ha en 1986 et 20.000 ha en 1991.
- pour les cochenilles : 3.000 ha en 1986 et 4.000 ha en 1991.

La réalisation de cet objectif nécessite :

- L'exonération des produits phytosanitaires (utilisés pour les traitements d'hiver, les pucerons, la cécidite et les cochenilles) de la taxe à la production qui est actuellement de 16,82 %. Et des droits de douane qui est de 15 % pour ceux vendus dans des emballages de moins de 1 litre ou de 1 kilogramme.

L'incidence budgétaire de cette mesure s'élève à :

Montant de l'énumération	1982 (D)	1983 (D)	1984 (D)	1985 (D)	1986 (D)
Traitements d'hiver	42104	54133	66163	78193	90222
Pucerons	6673	13217	17760	22716	27359
Cécidites	8178	10780	13381	15983	18580
Cochenilles	7569	8831	10091	11354	12618
TOTAL	66942	95561	107396	128246	149602

- faciliter aux arboriculteurs l'acquisition de matériel de traitement sur le PCDA, par la prise en charge par le GIAP de la partie autofinancement du crédit à octroyer aux arboriculteurs et qui sera remboursé par ces derniers sur une période de 5 ans.

- Encouragement des privés à la création de Sociétés de traitements phytosanitaires et de moticulture dans les différentes zones arboricoles. Ces Sociétés auront pour tâche aussi bien la location du matériel de traitement que l'exécution de traitements pour le compte des arboriculteurs.

Un encouragement pourrait être accordé à ces sociétés sous forme de faveurs fiscales, crédits bancaires à faible taux d'intérêt et avec un échéancier de remboursement avantageux.

.../...

1.3. - Amélioration de l'entretien des plantations

a) Travail du sol :

Pour permettre aux arboriculteurs de travailler convenablement le sol de leurs vergers il y a lieu :

. d'encourager les privés à créer des Sociétés-Régionales de Rotoculture dans les différentes zones arboricoles notamment dans celles accusant un déficit en matériel.

Ces Sociétés auront pour rôle la location du matériel ou l'exécution de travaux pour le compte des arboriculteurs.

b) Destruction des mauvaises herbes :

Les mauvaises herbes ont influé négativement sur la productivité des plantations notamment du Centre et du Sud le coût élevé (150D/ha) de la destruction chimique et le travail de longue haleine que nécessite la destruction mécanique ont fait que la superficie envahie par ces mauvaises herbes (particulièrement le chiendent et le cyperus) est de plus en plus importante.

L'instauration dans le cadre du FOSDA d'une ligne de crédit L.T. pour la destruction des mauvaises herbes à raison de 150 Dinars/ha permettra aux arboriculteurs de réaliser cette opération.

Un objectif pour la prochaine décennie de désherber 20.000 ha peut être fixé à raison de 2.000 ha par an ce qui nécessite une enveloppe budgétaire de 300.000 Dinars dont :

- 30.000 Dinars d'autofinancement (10 %)
- 45.000 Dinars de subvention (15 %)
- 225.000 Dinars de prêt (75 %).

1.4. - Formation de la main d'oeuvre spécialisée :

Actuellement près de 800 ouvriers sont formés annuellement dans la taille des arbres fruitiers et de la vigne. Toutefois ce rythme de formation ne répond pas à la totalité des besoins du secteur en cette catégorie de main d'oeuvre.

L'objectif pour la prochaine décennie est d'atteindre un rythme annuel de 2.000 tailleurs. Ce qui nécessite une enveloppe budgétaire de 150.000 Dinars à dépenser sous forme de salaires aux élèves tailleurs et pour l'acquisition de matériel de taille.

La formation de ces tailleurs sera assurée par les techniciens du Ministère de l'Agriculture.

.../...

1.5. - Encouragements à l'utilisation de nouveaux systèmes d'irrigation :

Pour une utilisation rationnelle de l'eau notamment dans les régions accusant un déficit (Cap Bon) le recours à grande échelle au système d'irrigation goutte à goutte, qui permet d'économiser 50 % de l'eau s'impose.

L'objectif de la décennie est d'équiper :

- 5.000 ha d'agrumes des vergers déficitaires dont 3.000 ha seront équipés avant 1984 c'est à dire avant l'arrivée des eaux du Nord et 2.000 ha durant la période 1984-1991.

- 2.000 ha pour les autres espèces notamment pour la vigne de table et le palmier dattier.

Le coût global de cette opération est évalué à 8.000.000 Dinars dont :

- . 800.000 Dinars d'autofinancement (10 %)
- . 1.200.000 Dinars de subvention (15 %)
- . 6.000.000 Dinars de prêt (75 %).

1.6. - Encouragement à l'installation de brise-vents :

L'inexistence de brise-vents dans de nombreuses plantations a affecté sérieusement la productivité.

Pour remédier à cette situation il y a lieu de faire bénéficier les arboriculteurs du crédit FOSBA accordé actuellement pour les nouvelles plantations seulement.

L'objectif de la décennie est la protection de 10.000 ha durant toute la décennie soit 1.000 ha/an ce qui nécessite une enveloppe budgétaire de 200.000 Dinars par an dont :

- . 140.000 Dinars de prêt (70 %)
- . 20.000 Dinars de subvention (10 %)
- . 40.000 Dinars d'autofinancement (20 %).

1.7. - Pollinisation :

La faible productivité de certains vergers résulte essentiellement d'une mauvaise pollinisation par suite d'un mauvais choix ou d'une mauvaise disposition variétale.

L'installation de ruches à l'intérieur de ces plantations permettra d'améliorer la pollinisation et par conséquent la production.

.../...

L'objectif de la decennie est l'installation de 3.000 ruches à raison de 4 ruches/ha soit 800 ruches/an.

Pour ce faire il y a lieu de prévoir la prise en charge de la partie autofinancement (10 %) par les Offices de Mise en Valeur des zones concernées l'incidence budgétaire de cette opération est de 480.000 Dinars dont :

- . 48.000 Dinars d'autofinancement (10 %)
- . 96.000 Dinars de subventions (20 %)
- . 336.000 Dinars de prêt (70 %).

La transhumance de ces ruches doit être cependant organisée.

1.8.- Remplacement des manquants dans les plantations actuelles de pistachier :

Le coût de cette opération s'élèvera pour toute la quinquennie à 210.000 Dinars, soit 42.000 Dinars par an.

1.9. - Crédit de campagne

. Crédits bancaires : Pour les agriculteurs ayant accès à ce type de crédit et dont le nombre a été très limité durant la decennie écoulée, il est proposé :

- D'actualiser annuellement les montants de ces crédits.
- De porter le taux d'intervention de rescompte de la Banque Centrale de 45 % à 60 %.

. D'octroyer aux unités coopératives de production avec la garantie de l'état la totalité des crédits de campagne nécessaires à leur action arboricole.

. Crédit supervisé : pour les agriculteurs n'ayant pas accès aux crédits bancaires, il est proposé :

.../...

- De charger les Offices de Mise en Valeur des périmètres irrigués à accorder aux arboriculteurs de leurs zones d'interventions un crédit de campagne dont la plus grande proportion sera accordée en nature.

- De charger le GIAP à accorder un crédit de campagne aux arboriculteurs dont les exploitations sont situées en dehors des zones d'intervention des Offices de Mise en Valeur. Les Cellules Territoriales de Vulgarisation assureront le contrôle et le suivi de ce crédit.

2) Évaluation des programmes de rajeunissement et d'extension :

- Programme de rajeunissement : le programme prévisionnel de rajeunissement à réaliser durant la quinquennie portera sur 23.000 ha et pour lesquelles le montant global de la subvention à accorder aux agriculteurs pour la réalisation de cette opération s'éleva pour toute la quinquennie à 1.200.000 D.

Espèces	Superficies à rajeunir	Montant de la subvention à accorder
Agrumes	1.000 ha	100.000 D
Amandiers	17.500 ha	875.000 D
Abricotiers	2.000 ha	100.000 D
Pêchers	1.250 ha	62.500 D
Pruniers	250 ha	12.500 D
Pommiers-poiriers	750 ha	37.500 D
Grenadiers	200 ha	10.000 D
Cognassiers	50 ha	2.500 D
TOTAL	23.000 ha	1.200.000 D

- Programme de nouvelles plantations : le programme de nouvelles plantations à réaliser durant le VI^e Plan portera sur 72.200 ha le montant global des investissements nécessaires s'élève à 47.564 milles Dinars dont 34.568 milles Dinars pour la plantation, et 12.996 milles Dinars pour les travaux préparatoires répartis comme suit :

.../...

Type de culture	Superficies (ha)			Investissements (1.000 D)					Total	Projets classés au P. O. N.E.	Total	Projets classés au P. O. N.E.
	Irrigué	Sec Nord	Sec Centre Sud	Total	Prêt	F.O.S.D.A. Subvention	Auto-financement	Total				
Agrumes	250	-	-	250	256	- 38	75	380	-	380	-	380
Arandiers	-	5000	45000	50000	2508	1170	702	4680	10320	4680	10320	15600
Abricotiers	3650	700	550	5500	2600,675	499,537	615,039	3715,25	2560,25	3715,25	2560,25	6275,5
Pêchers	1500	500	-	2000	803,25	172,125	172,125	1147,5	-	1147,5	-	1147,5
Français	400	100	-	500	207,2	44,4	44,4	256	-	256	-	296
Pistachiers	-	550	3450	4000	275,88	137,94	42,50	459,6	1539,2	459,6	1539,2	2299
Pommiers	1500	50	450	2000	3365,75	569,675	1633,375	5570	-	5570	-	5570
Poiriers	2000	-	-	2000	-	-	-	-	-	-	-	-
Grenadiers	2000	-	-	2000	-	-	-	-	-	-	-	-
Figuiers	500	1000	500	2000	2100	450	450	3000	-	3000	-	3000
Néfliers	500	-	-	500	-	-	-	-	-	-	-	-
Cerisiers	250	-	-	250	-	-	-	-	-	-	-	-
Cognassiers	200	-	-	200	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	13950	7900	50750	72200	12426,755	3080,877	3740,319	19240,55	15319,45	19240,55	15319,45	34566

Si on prend comme hypothèse que la totalité des superficies à planter nécessiterait au moins une opération de préparation (nivellement, défoncement, destruction du chiendent etc..) le montant Global des investissements pour les nouvelles plantations serait par conséquent de 25.566 + 12.956 = 47.522 mille Dinars.

- Besoins en plants : Compte-tenu des programmes de nouvelles plantations et de rajeunissement arrêtés pour la prochaine quinquennie 1962-65, le besoin global en plants pour les différentes espèces s'élève à 14.332.000 répartis par espèce comme suit :

ESPECES	Unité : 1 plant		
	Besoins pour les nouvelles plantations	Besoins pour le rajeunissement	TOTAL
Agrumes	100.000	400.000	500.000
Amandiers	5.000.000	1.750.000	6.750.000
Abricotiers	510.000	255.000	1.145.000
Pêchers	675.000	375.000	1.050.000
Pruniers	180.000	80.000	260.000
Pistachiers	257.000	140.000	437.000
Pommiers	750.000	180.000	930.000
Poiriers	1.250.000	130.000	1.380.000
Grenadiers	1.000.000	200.000	1.200.000
Figuiers	100.000	-	100.000
Cognassiers	80.000	-	80.000
Néfliers	200.000	-	200.000
TOTAL	10.042.000	3.450.000	14.332.000

D/ MESURES D'ACCOMPLISSEMENT POUR LA REALISATION DES
OBJECTIFS :

1. Structuration professionnelle :

1.1. - Développement des Coopératives de Service :

Il est bien connu qu'en Tunisie la majorité des arboriculteurs vendent leurs récoltes sur pied. Cette formule de vente présente deux inconvénients majeurs pour le producteur.

- La non connaissance quantitative de la récolte réelle (qui doit constituer la base objective de négociation du prix) incite l'acheteur à faire des sous estimations de sécurité (souvent importante au détriment du producteur).

- L'absence totale chez le producteur, des équipements (individuels ou collectifs) de récolte de conditionnement et de transport les met dans l'impossibilité matérielle de commercialiser directement leur récolte. Ce problème se pose surtout pour les petits et moyens producteurs n'ayant pas adhéré à une Coopérative de Service.

Ce type d'organisme, dont le développement est encore assez réduit est destiné à permettre aux petits et moyens producteurs de s'organiser pour l'approvisionnement en intrants, l'acquisition des équipements de base et la commercialisation directe de leur production.

Le développement de nouvelles coopératives de services de même que le renforcement des coopératives de services existantes à caractère polyvalent et notamment dans les périmètres irrigués apparaît donc comme une action fondamentale aussi bien en amont pour améliorer les conditions de production (engrais, traitements, vulgarisation, standardisation des produits) qu'en aval pour faciliter et promouvoir la commercialisation des produits, le conditionnement etc. c'est dans cette optique qu'il est proposé de relancer ou de consolider 10 Coopératives par an. Ce qui nécessiterait des crédits de montant à environ 60.000 D par Coopérative (15.000 D infrastructure, 15.000 D de matériel 30.000 Dinars équipement) soit 600.000 D par an dont 20 % en subvention et 70 % en crédit à long terme avec différés d'amortissement et 10 % d'autofinancement.

1.2. - Autres formules d'organisations :

A ce sujet il a été proposé d'encourager au même titre que les Coopératives de Service, toute autre formule d'organisation des producteurs permettant le développement du secteur arboricole.

...../.....

2) Développement de la production de plants fruitiers :

Les besoins annuels en plants fruitiers pour la réalisation des programmes de nouvelles plantations et de reconstitution s'élève à 14.332.000 plants, la cadence actuelle de production de plants fruitiers des pépinières existantes est d'environ 10.000.000 de plants par an.

De ce fait les besoins annuels en plants peuvent être facilement satisfaits moyennement une programmation adéquate des espèces et des variétés à produire par chaque pépiniériste.

Par ailleurs et en vue de permettre aux pépiniéristes locaux de répondre à ces besoins quantitativement et qualitativement, tout en évitant le recours à l'importation aussi bien de porte-greffes que de plants fruitiers il y a lieu :

. D'offrir aux pépiniéristes, notamment, les groupements et Coopératives, les possibilités d'avoir des crédits bancaires et à faible taux d'intérêt leur permettant de développer l'infrastructure de leurs pépinières à savoir l'aménagement des réseaux hydrauliques l'installation de parcs à bois et champs de pieds mâres, l'acquisition de matériel etc...

. De permettre aux pépiniéristes la location de lots de terrain domaniaux situés dans les périmètres irrigués et qui seront aménagés en pépinières fruitières ce qui permettra un réseau régional de pépinières fruitières qui assurera l'approvisionnement en plants de 2 ou 3 Gouvernorats limitrophes.

. Réutilisation de la serre de l'O.N.H. à Béjaoua pour la multiplication de porte-greffes de plants fruitiers et qui font actuellement l'objet d'importations annuelles.

. De prévoir la création d'un Centre National de production de greffons et de porte-greffes, à partir du matériel végétal sélectionné par l'I.N.H.A.F. et qui approvisionnera les pépiniéristes locaux en greffons et portes-greffes garantis au point de vue variétal et phytosanitaire. La gestion de ce Centre de production et la serre de l'Office National de l'Huile pourrait être confiée au GIAF.

3) Encadrement des agriculteurs :

La réalisation de ces objectifs visant le développement de la production fruitière nécessiterait la mise en place d'une structure d'encadrement la plus proche possible de l'agriculteur.

C'est dans le cadre de cette vulgarisation rapprochée qu'un projet d'installation de cellules territoriales de vulgarisation a été élaboré et qui a défini le nombre de cellules à installer dans chaque Gouvernorat ainsi que leurs besoins en équipements.

.../...

Toutefois les difficultés rencontrées en matière de financement de ce projet ont fait que le nombre de cellules installées jusqu'à ce jour a été très limité (220 CTV dont 100 CTV se trouvent dans des conditions défavorables.

A cet effet, et compte-tenu de l'importance que revêtent ces C.T.V. il a été proposé :

- L'installation de 50 Cellules territoriales de vulgarisation par an et l'acquisition des moyens de transports nécessaires .

- Le recrutement de 10 ingénieurs et de 20 adjoints techniques par an.

Le coût de cette opération sont estimés à 500.000 Dinars en crédits d'équipement et 110.000 Dinars en crédits de fonctionnement.

FIN

... **57** ...

VUES